

Croissance économique et croissance démographique : théories, situations, politiques

Frédéric Sandron

Si la démographie ne s'est constituée en discipline qu'au cours du xx^e siècle, les économistes ont eu auparavant tout le loisir de s'intéresser à la question de la population. Mais ce thème n'a pas toujours été, loin s'en faut, au centre de leurs intérêts. Il le fut pour les premiers économistes, les mercantilistes, puis pour les économistes classiques pour qui la population devait être nombreuse. Selon les théories alors en vigueur, une population nombreuse garantissait en effet une valeur élevée de la production agricole et économique, elle-même garante de la puissance du pouvoir sur la scène internationale. Ajoutons à la raison précédente, la soumission de ces économies essentiellement agricoles aux aléas du climat et des épidémies, le contexte intellectuel du xviii^e siècle qui se lamente sur les problèmes de dépopulation, et l'on comprendra pourquoi les économistes étaient en majorité favorable à une croissance élevée de la population. Mais dès la fin du xviii^e siècle, lorsque paraît l'ouvrage de Malthus, *Essai sur le principe de population*, et sans que celui-ci n'en soit spécialement la cause, l'assentiment général se fait plutôt contre une croissance excessive de la population. Exception intéressante, le débat entre les économistes français au milieu du xix^e siècle est assez significatif de la position de la population en tant qu'argument idéologique. Les mêmes auteurs pouvaient être opposés à la croissance de la population nationale lorsqu'ils craignaient les débordements de la classe ouvrière et y être favorables pour peupler les colonies.

Nous ne sommes pas très éloignés de la situation observée sur le plan international depuis un demi-siècle. Il ne fait pas beaucoup de doutes qu'aujourd'hui le foisonnement des recherches sur les relations entre les croissances démographique et économique fait écho à la progression sans précédent de la population des pays du sud et à l'inquiétude qui en a résulté. De nombreux cris d'alarme ont été lancés, à la fois par des scientifiques, par des politiciens et par des institutions internationales, pour dénoncer la perte à laquelle allait l'humanité si la croissance démographique continuait ainsi. Reposant sur des modèles intégrant des variables économiques et démographiques, ces discours ont eu une audience maximale dans les décennies 1960 et 1970. Mais devant les faits et la présence d'autres courants de pensée, ce

mouvement a légèrement décliné dans les décennies 1980 et 1990, ou tout au moins a pris d'autres formes moins explicites.

Il est proposé ici de faire un bilan des relations entre la croissance démographique et la croissance économique de ces dernières décennies dans les pays du sud. D'abord, seront présentées les grandes théories qui donnent corps aux controverses, puis les faits seront examinés. Nous verrons ensuite comment les arguments économiques peuvent venir soutenir une politique démographique et comment les deux aspects peuvent être conciliés dans une véritable optique de développement. Dans la partie suivante, une approche micro-économique des relations entre les sphères économique et démographique sera proposée au niveau de la famille. La présentation d'un courant de recherche relativement récent permettra de mettre l'accent sur des liens difficilement décelables à une échelle plus globale. Enfin, si la transition démographique se poursuit dans l'ensemble des pays du sud, ceux-ci seront concernés, et certains le sont déjà, par de nouveaux problèmes de population semblables à ceux que connaissent les pays du nord, parmi lesquels celui du vieillissement que nous examinerons.

Les grands courants de pensée

Comme cela est fréquent pour les grands penseurs, leur œuvre personnelle est méconnue mais nous parvient à travers leurs épigones et leurs détracteurs, et il arrive que les théories élaborées au nom du précurseur n'aient plus que de lointains rapports avec la théorie originelle. C'est pourquoi le *principe de population* de Malthus sera présenté avant de cerner ce qu'on appelle aujourd'hui le néo-malthusianisme. Le paradigme « concurrent », anti-malthusien ou booserupien, fera l'objet de quelques développements puis nous verrons comment un grand débat d'idées qui a eu lieu dans les années 1960-1970 sur les interactions entre l'économie et la démographie peut retomber en désuétude, ceci donnant quelques pistes de réflexion sur l'aspect conjoncturel de certaines théories démo-économiques.

Malthus

Thomas Robert Malthus, pasteur anglican, écrit en 1798 alors qu'il a 32 ans, la première édition de son *Essai sur le principe de population*. Le thème de l'ouvrage n'est autre que la perfectibilité de la société. Répondant aux thèses optimistes de Godwin et Condorcet, deux de ses contemporains, Malthus présente quant à lui un tableau plutôt sombre de l'amélioration possible de la condition humaine.

L'argument de base de Malthus est que « le pouvoir multiplicateur de la population est infiniment plus grand que le pouvoir qu'a la terre de produire la subsistance de l'homme ». L'exemple donné par Malthus d'une progression arithmétique (1, 2, 3, 4, 5...) des ressources alimentaires et d'une progression géométrique (1, 2, 4, 8, 16...) de l'espèce humaine indique qu'en longue période, la population ne peut pas croître selon ce rythme biologique. Elle en est empêchée par l'existence de mécanismes régulateurs, les freins répressifs que constituent les guerres, famines et autres épidémies qui surviennent inévitable-

ment en cas de population trop nombreuse. Mais Malthus mentionne aussi les freins préventifs, évidemment préférables aux premiers, qui consistent pour les hommes à ne fonder une famille que lorsqu'ils sont en mesure de l'entretenir dignement. Le pessimisme dû au rythme potentiel de croissance démographique supérieur à celui de la croissance économique (1) peut donc être tempéré par la possibilité des individus les plus démunis d'y remédier en repoussant l'âge au mariage et en ayant une descendance réduite.

Si ces freins préventifs sont une solution à court terme, il n'en reste pas moins qu'à long terme, dans le schéma malthusien, toute hausse de la production sera absorbée par une hausse de l'effectif de la population. Le revenu moyen par tête fluctue alors en longue période autour du minimum vital. L'apologue du banquet en est l'illustration la plus fameuse :

« Un homme qui est né dans un monde déjà occupé, s'il ne lui est pas possible d'obtenir de ses parents les subsistances qu'il peut justement leur demander, et si la société n'a nul besoin de son travail, n'a aucun droit de réclamer la moindre part de nourriture et, en réalité, il est de trop. Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert disponible pour lui ; elle lui ordonne de s'en aller, et elle ne tardera pas elle-même à mettre son ordre à exécution, s'il ne peut recourir à la compassion de quelques convives du banquet. Si ceux-ci se serrent pour lui faire place, d'autres intrus se présentent aussitôt, réclamant les mêmes faveurs. La nouvelle qu'il y a des aliments pour tous ceux qui arrivent remplit la salle de nombreux postulants. L'ordre et l'harmonie du festin sont troublés, l'abondance qui régnait précédemment se change en disette, et la joie des convives est anéantie par le spectacle de la misère et de la pénurie qui sévissent dans toutes les parties de la salle, et par les clameurs importunes de ceux qui sont, à juste titre, furieux de ne pas trouver les aliments qu'on leur avait fait espérer. »

Après cette deuxième édition très controversée, les versions ultérieures de l'*Essai* s'attacheront à modérer quelque peu ces propos, mais toujours selon la même ligne doctrinaire. De nombreux écrits ont tenté de résoudre cette contradiction entre l'aspect inéluctable et pessimiste du principe de population de Malthus et certaines solutions pragmatiques et plus optimistes qu'il préconisait (2). Car, que ce soit au fil des différentes éditions de l'*Essai sur le principe de population* ou dans les *Principes d'économie politique*, ouvrage publié en 1820, il n'est pas toujours évident de retrouver chez Malthus une ligne de pensée analytique claire et unique. Une explication avancée est que les idées de Malthus économiste et démographe devaient entrer en résonance avec celles de Malthus philosophe et théologien. En effet, dans la première édition de l'*Essai*, le principe de population n'est que le moyen divin de sortir l'homme de sa paresse naturelle et de servir les desseins du Créateur : « La nécessité a été appelée à juste titre la mère de l'invention », écrit Malthus.

Nous retiendrons donc que le principe de population ne signifie pas que Malthus est opposé à la croissance de la population en soi mais qu'il craint que celle-ci n'entraîne inéluctablement la croissance de la pauvreté. Les

(1) Si Malthus parle de ressources alimentaires, c'est avant tout du système de production dont il s'agit.

(2) Fauve-Chamoux (A.), *Malthus hier et aujourd'hui*, Éditions du CNRS, Paris, 1984 ; Charbit (Y.), « Malthus populationniste ? Une lecture transdisciplinaire », *Population*, vol. 53, n^{os} 1-2, 1998, p. 113-137.

préconisations qu'il donne pour y remédier consistent pour les classes les plus pauvres à retarder leur entrée en union pour à la fois limiter leur descendance et mieux l'entretenir. Soulignons d'ores et déjà que pour le pasteur Malthus, ces fameux *freins préventifs* désignent explicitement le célibat accompagné de la chasteté et non pas les pratiques anticonceptionnelles interdites par l'Église telles que le coït interrompu, l'avortement, et bien entendu toute forme de contraception.

Les néo-malthusiens

Par un glissement de sens, le néo-malthusianisme a aujourd'hui deux acceptions majeures : il regroupe, d'une part, les doctrines qui considèrent comme préjudiciable à la croissance économique la croissance de la population et il qualifie, d'autre part, les politiques ou les pratiques ayant comme but la limitation des naissances.

Avec la croissance démographique sans précédent des pays en développement à partir des années 1960 (3), le spectre de Malthus a resurgi et avec lui les analyses d'obédience néo-malthusienne ont tenu seules le devant de la scène internationale durant les décennies 1960 et 1970. Les grands modèles démo-économiques et systémiques du type de ceux issus des travaux du « Club de Rome » (4) ont mis en avant les impacts négatifs d'une croissance rapide de la population mondiale sur l'économie et les ressources naturelles. Selon ces modèles, la *trappe malthusienne* maintiendrait la population au niveau du minimum de subsistance, tout surplus économique étant absorbé par la croissance de la population.

Ce type de littérature a fourni les bases d'un vaste ensemble de politiques nationales de planification familiale dans les pays en développement. Appuyés sur des enquêtes, dénommées « Connaissances, attitudes, pratiques », réalisées auprès des populations de ces pays, les programmes mis en place tiraient leur légitimité du résultat universel selon lequel la fécondité observée était supérieure à celle désirée ; en d'autres termes, il existait une demande potentielle de contraception. Plutôt que des politiques de planification familiale, ce sont le plus souvent des programmes de limitation des naissances qui ont vu le jour, encouragés par les Nations unies et diverses fondations et ONG nord-américaines, au cours des années 1960. Les grandes conférences sur la population (Bucarest 1974, Mexico 1984, Le Caire 1994) ont vu la généralisation des politiques nationales de réduction de la fécondité et donc celle d'une idée impensable au début des années 1960, à savoir l'intervention d'un État sur la fécondité de ses citoyens.

(3) C'est en effet pendant la période 1965-1970 que le taux de croissance de la population mondiale sera le plus important du xx^e siècle (2,1 %).

(4) Groupe de réflexion créé à la fin des années 1960 constitué de chercheurs et de décideurs. Analysant les interactions entre quelques variables-clé (population, croissance économique, ressources naturelles...), son ambition était de proposer des solutions aux grands problèmes mondiaux.

Ester Boserup

Si les dénis des théories néo-malthusiennes viennent d'horizons divers, la construction intellectuelle la plus complète est sans doute l'œuvre de l'économiste danoise Ester Boserup qui, dans plusieurs ouvrages et articles, inverse le paradigme malthusien pour faire de la population une condition nécessaire à la croissance économique dans le secteur agricole. Elle montre comment une population en nombre croissant exerce une pression sociale qui se traduit par l'adoption de nouvelles techniques agricoles.

Pour Ester Boserup, la juxtaposition des croissances arithmétique des ressources et géométrique de la population n'a pas de raison d'être puisque la première est déterminée par la seconde. L'innovation, et donc la propension à produire davantage, est une fonction directe de l'effectif de la population. Ester Boserup donne à ce propos une correspondance entre des systèmes de culture (cueillette, agriculture itinérante, jachère de savane...) et des fourchettes de densité de population observées à travers de multiples exemples historiques. Si ces relations ne sont pas systématiques dans leur déroulement chronologique en termes d'effectifs de population, en revanche leur sens l'est. C'est ainsi que l'on a pu observer, notamment dans certaines régions d'Amérique latine, une régression des techniques agricoles à la suite d'une baisse des effectifs de la population.

C'est dans son ouvrage paru en 1965, *Évolution agraire et pression démographique*, qu'Ester Boserup explique en détail les mécanismes en jeu dans l'adoption de nouvelles techniques agricoles. Elle illustre son schéma à travers de nombreuses études de cas, dont celle de Java, en Indonésie.

Le postulat de départ est que les paysans ou les chasseurs-cueilleurs se satisfont d'une technique culturale ou de récolte existante qui leur permette de subvenir à leurs besoins alimentaires de base. On pourrait dire en langage plus économique qu'ils sont à la recherche d'une solution satisfaisante mais pas forcément optimale (5). Dans l'île de Java, la réticence à l'innovation est attestée par la co-existence de systèmes de culture très différents, comme l'ont noté les colonisateurs hollandais à partir de 1799. Alors que la charrue est introduite à Java depuis le X^e siècle, elle est utilisée seulement dans quelques régions, les systèmes de jachère forestière et buissonnante étant de rigueur sur la majorité des terres jusqu'au début du XIX^e siècle. Plusieurs auteurs ont attribué le passage, au cours des XIX^e et XX^e siècles, de cette agriculture de jachère longue à celle de jachère courte, puis à la récolte annuelle ou pluri-annuelle à l'importation des techniques venues de Hollande. Ils ont conclu ensuite que l'amélioration des conditions de production des denrées alimentaires avait permis la croissance de la population de l'île. Ester Boserup, quant à elle, inverse cette chaîne causale et indique d'abord que la non-diffusion dans toute l'île de techniques agricoles plus perfectionnées entre le X^e et le XVIII^e siècles ne peut pas s'expliquer par des facteurs culturels qui rendraient hermétiques les communications au sein de l'île. Plus simplement, elle est guidée par le comportement du paysan qui se contente

(5) Bien que si l'on introduit le risque et l'incertitude que comporte toute innovation, il n'est pas sûr que ce type de calcul ne soit pas un optimum : le coût de « l'erreur » en matière de production destinée à l'auto-consommation est fort élevé. En outre, la quantité de travail supplémentaire que nécessite une nouvelle technique culturale peut représenter un obstacle supplémentaire à son adoption.

de « gratter un peu la terre pour obtenir une nourriture suffisante ». Finalement, Ester Boserup constate que c'est par son action sur la croissance de la population que l'influence du colonisateur s'est faite ressentir avant tout, et c'est seulement à la suite de cette expansion démographique que les techniques agricoles plus modernes ont été successivement adoptées pour pouvoir subvenir aux besoins de tous.

Ces idées d'Ester Boserup vont être reprises et, de manière similaire au moment de l'irruption d'un courant néo-malthusien dans les années 1960, elles vont former le socle d'une vaste réflexion menée depuis les années 1980 autour des influences positives de la croissance démographique sur la croissance économique et sur l'environnement.

L'optimum de population (6)

Entre une population trop nombreuse pour les uns et pas assez nombreuse pour les autres dans la recherche du bien-être général, certains ont tenté à l'interface des deux de chercher la « population optimale ». Mais qui dit « optimum » dit « critère à optimiser ». La population optimale est donc « celle qui assure de la façon la plus satisfaisante la réalisation d'un objectif donné » (7).

Les économistes sont sans aucun doute ceux qui ont le plus approfondi la question de l'optimum de population au cours des années 1960-1970. Leur argumentation est fondée sur le principe des rendements croissants puis décroissants. Pour que ces derniers s'appliquent, il faut d'abord une population minimale pour assurer une certaine organisation économique. Jusqu'à un certain stade, la croissance de la population permet des gains de productivité grâce à une division du travail efficiente. Mais il arrive un moment où la productivité marginale devient nulle, c'est-à-dire qu'un individu supplémentaire n'apporte rien de plus en termes de progrès économique. Passé ce stade, la situation se dégrade au point que chaque individu supplémentaire coûte à la société plus qu'il ne rapporte. L'optimum de population se situe alors au point de retournement de la productivité.

D'autres objectifs sont parfois mentionnés pour définir l'optimum de population, comme les critères écologiques (8), politiques (9), la puissance militaire, l'espérance de vie, l'alimentation, le renouvellement des générations

(6) Cette section reprend certaines parties du chapitre 8 intitulé « La meilleure des populations » de l'ouvrage suivant : Sandron (F.), *Les naissances de la pleine lune et autres curiosités démographiques*, coll. Populations, L'Harmattan, Paris, 1998.

(7) Sauvy (A.), *Théorie générale de la population*, vol. 1, *Économie et croissance*, PUF, Paris, 1963.

(8) En 1972, dans la mouvance du Club de Rome, on pouvait lire dans un ouvrage célèbre : « L'heure est venue pour l'humanité d'évaluer soigneusement ses ressources, ses aspirations, ses chiffres de population, et de tenter de déterminer en connaissance de cause la taille optimale de la population, tant pour chaque pays que pour le monde dans son ensemble. », in Ehrlich (P.), Ehrlich (A.), *Population, ressources et environnement*, Fayard, Paris, 1972.

(9) Platon a poussé la réflexion suffisamment loin pour donner un chiffre précis de l'optimum de population dans la Cité : 5 040 citoyens. Ce chiffre correspond à un nombre suffisant de soldats et permet une bonne organisation politique. Il est, en outre, doté de qualités arithmétiques ($5\ 040 = 1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5 \times 6 \times 7$) qui en font un pilier de l'organisation administrative et sociale, en permettant au micux de diviser la population en groupes, de répartir les citoyens ou les recrues, de les ranger par colonnes sur les registres publics (*Les Lois*, Garnier-Flammarion, Paris).

(critère démographique) ou même la vie. Dans ce dernier cas, le seul fait d'exister est considéré comme une richesse en soi. « La vie a du prix » disait A. Landry (10) : l'optimum se confond alors dans ce cas avec le maximum.

La première des critiques formulée à l'encontre du concept de population optimale concerne cette profusion de critères d'optimalité, c'est-à-dire de systèmes de valeurs. Leur subjectivité, l'obligation de raisonner avec la clause « toutes choses égales par ailleurs », alors que dans les phénomènes de cette complexité on sait pertinemment que rien n'est égal par ailleurs, l'impossibilité de mesurer sérieusement la plupart d'entre eux et celle de trancher parmi la diversité des critères proposés rendent peu crédibles les calculs. D'ailleurs, peu d'auteurs se sont risqués à proposer des chiffres, préférant prudemment se contenter de mentionner l'intérêt du concept. En outre, les critères proposés sont beaucoup trop frustrés pour servir de guide. Le revenu par tête est-il suffisant ? En maximisant un critère de richesse moyen, on ne s'inquiète ni de la répartition de cette richesse, ni de la satisfaction qu'en tire chacun. Dès l'instant où l'on introduit une petite complexité (ici, un deuxième critère de répartition), la situation peut se bloquer et l'optimum de population reste indéterminé.

Une deuxième limite au concept d'optimum de population est celui de la délimitation du cadre spatial dans lequel il s'insère. S'agit-il de la population mondiale ? Cela aboutirait à gommer toutes les différences entre les pays qui ne manqueraient pas de survenir selon le critère retenu. S'agit-il d'un espace plus réduit comme la cité idéale de Platon ? On se pose alors la question de savoir combien de cités idéales le monde ou un pays doit contenir. On n'imagine pas que ces cités ne pratiquent pas l'échange et qu'elles soient complètement coupées de l'extérieur. Au sens physique du terme, les isolats, ces petites populations autarciques, n'existent aujourd'hui quasiment plus. Cette notion d'échelle spatiale pose donc plus de questions qu'elle n'en résout.

Enfin, la troisième critique importante concerne l'aspect statique de l'optimum. À un moment donné, avec une technologie précise, quelle population maximiserait tel critère ? Poser ainsi la question revient à dire que l'effectif de la population est neutre sur le niveau technologique, sur la structure de la consommation, sur la répartition de la richesse ou sur l'équipement en infrastructures. De nombreux amendements ont été faits à cette remarque et une vision dynamique de l'optimum de population a vu le jour. En définissant la forme des fonctions qui relie la croissance de la population et celle des facteurs économiques, on peut alors voir comment ils évoluent conjointement au cours du temps. On peut alors poser des objectifs non plus en termes d'effectif de population optimale mais en termes de croissance optimale de la population. Mais là encore, le choix du critère d'optimalité et de la période temporelle de référence rend l'opération très sensible aux hypothèses de départ.

En conclusion, il semble que l'idée de « population optimale » soit peu opérationnelle, à la fois pour des raisons conceptuelles, idéologiques et de complexité des phénomènes. À cause de toutes ces limites, les démographes et les économistes l'ont peu à peu écartée de leur champ scientifique. Mais il n'est pas exclu pour autant que la discussion porte un jour sur le choix d'un critère

(10) Landry (A.), *La révolution démographique*, Éditions de l'Ined, Paris, 1934, réédition 1982.

particulier pour mettre en place une véritable politique de population optimale à grande échelle.

Les liens entre la population et l'économie

Dans les théories précédentes, très générales, les relations entre l'économie et la démographie ont été présentées elles aussi de manière générale. Après avoir précisé brièvement certains de ces mécanismes démo-économiques, nous confronterons les théories avec la pratique en examinant les corrélations, ou leur absence, mises en exergue par de nombreux auteurs qui ont comparé les croissances économique et démographique des pays en développement depuis les années 1960. Ensuite, deux pays, le Viêt-nam et Maurice, et un continent, l'Amérique latine, seront étudiés à titre illustratif dans leurs phases historiques de développement économique et de croissance démographique.

Les liens statistiques entre la population et l'économie

Les théories démo-économiques sont loin d'être unanimes sur le sens des relations entre croissances économique et démographique. Parmi les arguments visant à mettre en avant les aspects positifs d'une population nombreuse et en forte croissance, citons une division plus efficiente du travail, la réalisation d'investissements productifs et la création de débouchés pour la production, la création d'infrastructures de grande envergure, la pression exercée sur le processus d'innovation. Parmi les arguments négatifs, on trouve l'augmentation du ratio de dépendance (inactifs/actifs), la baisse de la propension à l'épargne, la hausse du chômage dans un marché du travail saturé, la nécessité d'effectuer des investissements non productifs (11).

L'argument même de la pression créatrice n'est pas univoque. Si certains économistes la jugent nécessaire, pour d'autres l'augmentation de la population a pour effet de faire diminuer le coût du travail, donc de substituer au capital du travail et, *in fine*, de rejeter l'innovation technique.

L'examen de l'ensemble de ces arguments montre qu'il faut prendre en compte leur contingence historique, géographique, économique et sociale, et analyser les situations au cas par cas. C'est pourquoi, à partir des années 1960, des analyses statistiques de grande ampleur ont été menées pour savoir de la croissance économique ou de la croissance démographique laquelle entraînait l'autre et de quelle manière. Au regard des préoccupations des années 1960 à 1990, les résultats sont surprenants.

Alors que règne un pessimisme ambiant quant aux impacts négatifs de la population sur le développement dans les décennies 1960 et 1970,

(11) Ce que A. Sauvy appelait les « investissements démographiques ». Il s'agit des dépenses publiques consacrées au simple maintien du niveau de vie, dépenses qui augmentent mécaniquement avec l'effectif de la population.

l'immense majorité des études menées sur cette période dans les pays en développement montrent une absence de corrélation entre croissance économique et croissance démographique. Inversement au cours de la décennie 1980, dans un contexte de remise en cause des approches néo-malthusiennes, on a pu montrer l'existence d'un impact négatif de la croissance démographique sur la croissance économique. Ces résultats renvoient à la complexité des liens entre les deux sphères et sur la distinction des phénomènes en jeu suivant le stade de développement économique du pays et celui de sa transition démographique (12).

Une transition démographique avec un faible développement économique : le Viêt-nam

Après avoir connu la guerre, le Viêt-nam, réuni en 1976, connaît à la fois les problèmes économiques de la reconstruction et de la centralisation bureaucratique. Depuis une quinzaine d'années, s'opère une transition du système communiste vers un système davantage ouvert sur le marché qui a induit une croissance économique relativement forte, mais qui révèle surtout l'extrême faiblesse du produit national brut (PNB) par habitant dans les années 1980. Le pays est toujours très peu urbanisé (23 % de la population) et l'immense majorité des 76 millions de Vietnamiens est constituée d'une masse de petits paysans. Si les exportations de riz se développent bien (le pays est le deuxième exportateur mondial), l'agriculture ne participe au PNB qu'à la hauteur du quart, ce qui est très loin de rendre compte de la part de la population active qui s'y consacre.

Aujourd'hui, le pays demeure à un faible niveau de développement économique et les inégalités augmentent. Selon les données de la Banque mondiale (13), en 1998 le PNB moyen par habitant pour l'ensemble des pays en développement est de 1 250 dollars et de 520 dollars pour l'ensemble des pays les moins avancés ; avec un PNB par habitant de 330 dollars, le Viêt-nam se situe parmi les pays les plus pauvres du Sud-Est asiatique et même parmi les pays les plus pauvres de la planète, plus précisément au 140^e rang sur les 170 pour lesquels des données sont disponibles (14). En 1995, la moitié de la population vietnamienne est classée sous le seuil de la pauvreté (15).

(12) Il semble en effet qu'une croissance démographique soutenue puisse empêcher le décollage économique des pays les plus pauvres. En revanche, l'influence de la croissance démographique semble moins importante pour des pays de niveau économique intermédiaire. On retrouve le même type de résultats sur le long terme pour les pays développés ; dans une étude sur les pays d'Europe de l'Ouest, il a été montré que les corrélations sont négatives entre 1500 et jusque vers le milieu du XVIII^e siècle (modèle malthusien) puis nulles ensuite ; voir Weir (D. R.), « Perspectives historiques sur les conséquences économiques de la croissance démographique rapide », in Tapinos (G.), Blanchet (D.), Horlacher (D. E.), *Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement*, série Congrès et Colloques, n° 5, Ined, Paris, 1991, p. 31-56.

(13) Banque mondiale, *World Development Indicators*, Washington, 2000.

(14) Selon « l'Indice de développement humain » qui incorpore en plus l'espérance de vie et le niveau de scolarisation, le rang du Viêt-nam est le 108^e sur les 174 pays recensés par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

(15) Banque mondiale, *Vietnam Poverty Assessment and Strategy*, Washington, 1995.

Sur le versant démographique, à la fin du xx^e siècle, les autorités se félicitent de la baisse rapide de la fécondité. La transition démographique du Viêt-nam est en voie d'achèvement. L'indice synthétique de fécondité y est égal à 2,7 enfants par femme, l'espérance de vie proche de 70 ans et le taux de croissance de la population de l'ordre de 1,4 % par an alors qu'il était de l'ordre de 3,5 % autour des années 1960. Selon les projections démographiques, le seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme) devrait être atteint entre 2005 et 2015 selon les hypothèses (16). Ces résultats ont valu au pays d'être récompensé par le Prix de la population 1999 attribué par les Nations unies.

La politique de planification familiale a joué un rôle primordial dans cette transition de la fécondité en orientant très fortement les choix reproductifs de la population vers une descendance réduite dès les années 1960. Si la fécondité a amorcé son déclin vers la fin de cette même décennie, il n'a pas été assez rapide aux yeux des autorités, puisque l'indice synthétique de fécondité est passé de 6,1 à 4,7 enfants par femme entre le début des années 1970 et le milieu des années 1980. Par conséquent, la politique de planification familiale a été réactivée à partir de 1988, date à laquelle elle limite le nombre d'enfants à deux par couple et instaure un âge minimal à la première naissance de 22 ans pour les femmes et 24 ans pour les hommes en milieu urbain, et respectivement 19 et 21 ans en milieu rural. Répercutée au niveau de la commune par des agents chargés de son application, cette politique mêle savamment, pour une meilleure acceptation de la part des populations, des éléments empruntés au communisme et au confucianisme (17).

Parmi les autres facteurs influençant la fécondité à la baisse, il faut mentionner l'effort important effectué par les autorités vietnamiennes en matière d'éducation, et ceci dès 1945 lors de la mise en place d'un ambitieux programme de lutte contre l'analphabétisme. Celui-ci était avant tout destiné à forger à sa manière une identité nationale forte en réaction à l'occupation étrangère. On estime à 95 % la part de la population analphabète à la fin de la seconde guerre mondiale, alors qu'aujourd'hui, ce chiffre n'est plus que de 3 % dans la tranche d'âges « 15-24 ans ». Or, l'impact de la variable « niveau d'éducation » dans les choix reproductifs est unanimement reconnu comme fondamental, en favorisant l'utilisation de méthodes contraceptives. Ceci se vérifie de manière exemplaire dans le Viêt-nam contemporain où les taux de prévalence contraceptive selon le degré d'instruction se déclinent de manière très différenciée (18).

Au Viêt-nam, le passage d'une fécondité élevée à celle assurant le remplacement des générations s'effectuera donc probablement en une quarantaine d'années, entre 1970 et environ 2010. Si cette transition a pu s'opérer dans un contexte économique aussi peu performant, c'est justement parce que les

(16) Voir Gubry (P.), *Population et développement au Viêt-nam*, Karthala-Ceped, Paris, 2000.

(17) Voir Scornet (C.), « Un exemple de réduction de la fécondité sous contraintes : la région du delta du fleuve rouge au Viêt-nam », *Population*, vol. 55, n° 2, 2000, p. 301-330.

(18) De 76 % pour les femmes ayant une instruction secondaire complète à 35 % pour celles sans instruction, pour l'année 1994. L'indice synthétique de fécondité de ces deux catégories est respectivement de 2,3 et 5,6 enfants par femme in Gendreau (F.), Fauveau (V.), Thu (D.), *Démographie de la péninsule indochinoise*, Éditions Estem, Paris, 1997.

variables économiques de la modernisation (19) ne sont pas les seules à compter. Il apparaît dans le cas présent que les facteurs sociaux, politiques et culturels ont joué un rôle majeur dans la baisse de la fécondité.

Une transition démographique avec un développement économique rapide : Maurice

Maurice, situé dans l'océan Indien non loin de la Réunion et de Madagascar, est composé de plusieurs îles, dont la principale, l'île Maurice. Nanti d'une population de 1,1 million d'habitants, le pays connaît actuellement une dynamique démographique naturelle qui assure une croissance faible puisque de 1 % par an (20). Au tournant du XXI^e siècle, le renouvellement des générations n'est plus assuré, l'indice synthétique de fécondité étant de 1,9 enfant par femme. La population devrait se stabiliser autour de 1,2 million d'habitants vers 2025. Pourtant, la croissance démographique de Maurice était l'une des plus fortes du monde voici cinquante ans ; la baisse rapide de la mortalité associée à la hausse non moins rapide de la natalité vers 1947 a entraîné des taux de croissance annuels supérieurs à 3 % durant la période 1950-1964, avec un seuil maximum de 3,6 % en 1950, taux parmi les plus élevés enregistrés.

Si la fécondité avait déjà légèrement baissé avant l'indépendance de l'île en 1968, c'est véritablement à partir de cette date que l'indice synthétique de fécondité décroît de manière importante. Il se situe en dessous de quatre enfants par femme pendant la décennie 1970, en dessous de trois pendant les années 1980 et aux alentours de deux enfants par femme durant la décennie 1990. Cette réduction de la fécondité a été largement appuyée dès 1963 par une politique de planification familiale, dont la double caractéristique est, d'une part, d'avoir été initiée pour pallier les capacités limitées d'emploi dans le secteur primaire et, d'autre part, d'avoir reçu un accueil très favorable de la majeure partie de la population. Aujourd'hui, ce sont les trois quarts des femmes en union qui utilisent une méthode contraceptive.

Cette transition de la fécondité s'est aussi déroulée dans un contexte économique très dynamique qui classe Maurice aujourd'hui dans la fourchette haute des pays dits « à revenus intermédiaires », puisque le produit national par tête y atteint 3 730 dollars en 1998 et qu'il a connu une croissance moyenne annuelle de 4,3 % sur la période 1975-1990 et de 4,0 % sur la période 1990-1998.

Ce résultat est celui d'un développement qui a su tirer parti d'avantages nationaux et d'une large ouverture internationale. Une première phase de croissance économique dans les années 1970 est liée à l'exportation de

(19) Pour un panorama plus complet sur la théorie de la modernisation et sur la transition démographique, voir Charbit (Y.), « La croissance de la population et la transition démographique », in Charbit (Y.) (dir.), *La population des pays en développement*, coll. Les études, La Documentation française, Paris, 2000, p. 11-31.

(20) Sources : Nations unies, *World Population Prospects 1950-2050 : the 1998 Revision*, New York, 1998 ; Banque mondiale, *op. cit.*, 2000 ; Chesnais (J.-C.), « La transition démographique », *Travaux et Documents de l'Ined*, n° 113, Paris, 1986.

sucre, dont le prix a alors fortement augmenté, vers la Communauté européenne. Ces revenus ont été réinvestis dans la création d'infrastructures et dans la modernisation du secteur industriel. La décennie 1980 a été celle de l'ajustement structurel et du « miracle économique mauricien » consécutif au véritable démarrage de la zone franche qui a su attirer cinq cents entreprises nouvelles en cinq ans. La croissance économique qu'a connue le pays pendant cette période est donc d'abord le fait de l'exportation de produits manufacturés, notamment dans la branche du textile. Pour sa part, le secteur sucrier continue à procurer des revenus très appréciables, tandis que le gouvernement diversifie l'activité économique vers le tourisme, qui devient la troisième activité économique du pays. À la fin de cette décennie 1980, la République mauricienne connaît le plein-emploi. Si ceci n'est plus vrai dans la décennie 1990, avec l'apparition d'un faible taux de chômage, la situation économique est pourtant encore très satisfaisante. Devant la concurrence accrue et la perte de quelques avantages préférentiels accordés alors par les instances mondiales du commerce international, l'économie mauricienne se diversifie encore et s'ouvre vers les services, notamment ceux de la finance.

Ces mutations économiques ont été permises par une politique éducative qui dès les années 1950 a généralisé l'enseignement primaire gratuit et en 1977 l'enseignement secondaire. Le niveau de formation des Mauriciens et le faible coût de leur main-d'œuvre n'ont évidemment pas été étrangers à l'installation des entreprises dans la zone franche. La politique sanitaire a aussi été d'ampleur puisque les Mauriciens ont tous accès à un système de soins gratuits ainsi qu'à l'eau potable.

La manière dont s'est déroulée la transition démographique de Maurice semble bien correspondre au schéma explicatif de la modernisation qui est celui des pays développés. Parmi les facteurs de la modernisation, l'éducation et l'activité des femmes sont essentielles comme déterminants à l'accès à la contraception. Or, on peut noter la forte proportion de femmes employées dans l'industrie manufacturière de la zone franche mauricienne puisqu'en 1987, sur les quelque 90 000 salariés dans ce secteur, 60 000 sont des femmes. Ce dernier chiffre, ramené à l'effectif de la population, est important si l'on considère que ce sont surtout des jeunes femmes qui sont employées. Et ceci est une nouveauté dans la société mauricienne, composée pour les deux tiers par une population indienne, car le statut de la femme la cantonne traditionnellement dans l'espace privé, en opposition avec l'espace public réservé à l'homme. Le fait que les jeunes femmes travaillent, et soient donc absentes du marché matrimonial, a donc d'abord un effet mécanique sur le recul de la fécondité par un retard de l'âge au mariage, mais surtout par une certaine forme d'émancipation à laquelle elles accèdent à travers la scolarisation et l'activité professionnelle (21).

Si la qualité de la politique de planification familiale de la République de Maurice est un fait marquant, le rôle du développement économique dans la baisse de la fécondité est incontestable. Mais il faut souligner qu'il n'a été rendu possible que par l'existence de facteurs socioculturels et politiques

(21) Et ceci, même si la forte proportion de femmes cache en fait une discrimination sur les salaires et le traitement des employés. Il est significatif que cette proportion baisse au fur et à mesure que l'écart entre les salaires féminins et masculins se réduit.

favorables. Dans ce schéma général, à partir des années 1970, le développement économique et la diminution de la croissance de la population associés à une politique sociale de l'État ont donc été les éléments d'un cercle vertueux, au moins jusqu'à aujourd'hui ; à tel point que le recours nécessaire à la main-d'œuvre immigrée et le vieillissement de la population deviennent des sujets d'actualité.

Une transition démographique à deux vitesses : l'Amérique latine

Si l'on relève ici ou là quelques exceptions, on peut néanmoins parler d'un modèle spécifique de transition démographique latino-américain (22). Celui-ci se fonde sur une croissance économique importante entre les années 1930 et 1960, un développement sanitaire et médical surpassant parfois celui des pays européens et un système éducatif performant. Mais il faut préciser que ces progrès sont concentrés dans les zones urbaines, laissant en dehors du développement la population rurale.

Durant cette période de croissance économique intense, pendant laquelle on a même pu parler de « miracle économique » pour le Brésil ou le Mexique par exemple, la mortalité chutait fortement tandis que la fécondité augmentait, sous l'effet de la diminution de la morbidité, de la moindre mortalité des mères et de la réduction de la stérilité permise par l'amélioration des conditions sanitaires.

C'est vers les années 1965 que commence la baisse de la fécondité parmi les classes sociales favorisées, essentiellement en milieu urbain, à la suite de l'adoption de nouveaux modèles socioculturels que ce soit en matière de travail, de statut de la femme ou de nuptialité. La réduction de la fécondité issue des nouvelles attitudes des couples a pu être grandement relayée par des politiques volontaires d'offre de moyens contraceptifs. On peut considérer que cette transition démographique a suivi dans ses grandes lignes, tout au moins dans ses motivations, celle des pays européens au siècle passé. D'ailleurs, en Argentine, en Uruguay ou au Chili, les immigrants européens du début du XX^e siècle ont conservé leur modèle de faible fécondité, ce qui s'est ressenti sur la fécondité générale de ces pays dès les années 1930.

En marge de ce développement économique, il existe en Amérique latine une autre transition démographique qui s'est déroulée, et se déroule encore, dans un contexte de pauvreté, de nonaccès au progrès social, sanitaire, médical et éducatif. Elle a commencé plus tardivement que la première, vers les années 1980, dans les couches de la population les plus pauvres et en milieu rural, selon le schéma du « malthusianisme de pauvreté » (23).

La combinaison de ces deux modèles transitionnels débouche sur un indice synthétique de fécondité de 2,7 enfants par femme pour l'ensemble de

(22) Voir l'article dont nous nous inspirons ici : Cosío-Zavala (M. E.), « Singularités et modalités des transitions de la fécondité en Amérique latine », in Pilon (M.), Guillaume (A.), *Maîtrise de la fécondité et planification familiale au sud*, IRD Éditions, Paris, 2000, p. 21-33.

(23) Dans ce schéma, la limitation des naissances se fait pour assurer la survie du reste de la famille. Dans un tel contexte de pauvreté, la demande de contraception ne peut être satisfaite que si l'offre est effective et peu coûteuse. Nous ne développons pas davantage ce thème ici, traité en détail dans le chapitre suivant.

l'Amérique latine et les Caraïbes pendant la période 1995-2000. Mais la relative faiblesse de la fécondité générale et de la croissance démographique de la population ne doit pas occulter les disparités existantes entre le milieu urbain et le milieu rural et aussi entre les classes sociales. Cette moyenne cache en fait une transition achevée et une encore en cours.

On peut tirer deux enseignements principaux du cas de l'Amérique latine, relaté à très grands traits. Le premier concerne la connaissance des relations entre la démographie et l'économie : ici, la croissance économique et donc l'augmentation du niveau de vie pour une part de la population a été un élément moteur dans la baisse de la fécondité de ceux qui en ont tiré les fruits. En revanche, la pauvreté dans laquelle reste cantonnée une autre partie de la population, rurale la plupart du temps, a aussi été un facteur explicatif de la baisse de la fécondité. Le corollaire de ceci, et ce sera le deuxième enseignement, est la nécessité de bien distinguer les sous-populations pertinentes lorsqu'on veut étudier le sens de la relation entre développement économique et croissance démographique car les mécanismes ne sont pas univoques. Les très fortes inégalités de revenu caractéristiques du continent sud-américain et ses deux transitions démographiques nous le rappellent avec force.

Politiques de population et argumentation économique

Aux incertitudes scientifiques sur les liens entre économie et démographie viennent se greffer des opinions et des idéologies qui se répercutent sur les mesures à prendre, ou à ne pas prendre pour infléchir la croissance démographique (24) dans les pays du sud. Si, à travers des financements divers, certains auteurs voient dans l'incitation forte des pays développés à la mise en place de tels programmes leurs peurs de l'instabilité politique, des vagues d'immigration ou tout simplement celle du nombre et de la redistribution à terme des équilibres mondiaux, il n'en reste pas moins que pour la majorité ce sont avant tout des arguments liés au bien-être économique des populations concernées qui sont mis en avant. Ces différentes prises de position peuvent être illustrées par la dynamique de l'adoption de politiques de population en Afrique puis de manière plus détaillée par le cas de la Tunisie, qui a la particularité d'avoir expérimenté très tôt un programme de population véritablement intégré à son développement économique.

Les discours sur la légitimité économique des politiques de population en Afrique

La célèbre formule selon laquelle « la meilleure pilule, c'est le développement », prononcée en 1974 à l'occasion de la Conférence mondiale de la population de

(24) Infléchir la croissance démographique est évidemment synonyme de réduire la fécondité. À cet égard, il y a souvent confusion entre les termes « politique de population » et « politique de planification familiale », la première étant censée avoir des visées plus globales que la seconde qui a trait de manière privilégiée à la limitation des naissances.

Bucarest par le Président algérien, est représentative de l'état d'esprit d'un grand nombre de pays africains de cette époque. La croissance démographique, pourtant historiquement très élevée à la suite de la réduction de la mortalité, n'est pas perçue par eux comme un problème. Une enquête menée par les Nations unies en 1976 montre que seuls 37 % des gouvernements africains considèrent que la fécondité nationale est trop élevée et 25 % sont favorables à une intervention à la baisse. Trois quarts des pays africains n'ont à cette date aucune politique en matière de population.

En revanche, on observe un fort consensus sur la nécessité d'une croissance économique élevée pour accéder au développement. Mais la crise issue du premier choc pétrolier va plonger les économies africaines dans une situation très inquiétante. La forte croissance démographique devient alors un poids supplémentaire et les arguments utilisés dix ans plus tôt changent de sens, montrant la versatilité des relations possibles entre les variables démographiques et économiques en fonction des situations : les classes d'âges jeunes nombreuses, « forces vives de l'économie d'un pays », deviennent une menace pour la stabilité politique si elles manifestent leur insatisfaction ; la croissance économique qui tire vers elle la croissance démographique est désormais perçue comme entravée par elle. L'absence de développement tangible sur le continent africain l'isole d'autant plus que les pays asiatiques et d'Amérique latine connaissent, eux, un développement plus conséquent en même temps qu'une réduction de leur croissance démographique. Si l'on ajoute à cette stagnation économique les progrès réalisés en matière de connaissances positives sur la démographie africaine et la pression des grands organismes internationaux pour intégrer des politiques de population aux programmes de développement, on ne sera pas surpris de l'évolution des prises de position des gouvernements africains. En 1984, année marquée par la Conférence africaine de la population de Arusha et la Conférence internationale de la population de Mexico, on décèle une attitude plus favorable à l'adoption de politiques de population. L'actualisation de l'enquête de 1976 montre qu'en 1986 ce sont cette fois 61 % des gouvernements des pays africains qui considèrent qu'il faut réduire la fécondité, ce à quoi s'emploie effectivement les deux tiers d'entre eux.

Les années 1990 verront de la part des pays africains l'amplification du désir de maîtriser la croissance démographique mais aussi un certain relâchement du discours économique au profit d'une idée du développement plus générale, où sont présentes des variables de santé, de scolarisation ou de répartition de la richesse. On pourrait croire paradoxalement que la Conférence internationale sur la population et le développement (on notera l'introduction explicite du dernier terme) qui s'est tenue au Caire en 1994 revient aux mêmes arguments qu'en 1974, mais ce serait simplifier les mécanismes de causalité : ce n'est plus le développement qui entraîne dans son sillage la croissance démographique mais la croissance démographique qui est une composante à part entière du développement économique et social (25). Les implications pratiques sont elles aussi très différentes entre ces deux conceptions puisque l'on est passé d'une politique de « laisser-faire » à une politique intégrée de population dans

(25) Voir Vimard (P.), Zanou (B.), *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*, coll. Populations, L'Harmattan, Paris, 2000.

laquelle plusieurs aspects sont primordiaux, comme la santé, l'éducation ou le statut de la femme.

La politique de population et le développement socio-économique en Tunisie

Notre objet sera ici de nous intéresser à l'articulation entre les variables démographiques et socio-économiques à l'origine de la politique de population tunisienne (26), pionnière dans le monde africain et arabo-musulman. Deux aspects seront privilégiés : la création de conditions propices à l'acceptation par la population de l'idée même de restriction des naissances ; l'argumentation économique qui a sous-tendue la stratégie de communication des autorités.

Dès l'indépendance en 1956, alors que les citoyens tunisiens s'attendent à des réformes économiques et agraires importantes, la première mesure d'ampleur du Président Bourguiba est de mettre en place un Code du statut personnel (CSP) seulement trois mois après sa prise de fonction. Le statut juridique de la femme en sortira complètement renouvelé. En premier lieu, la polygamie est abolie. Deuxièmement, un âge minimum au mariage est instauré, de 15 ans révolus pour les femmes et non plus dès la puberté, et de 18 ans pour les hommes. Troisièmement, le mariage doit être librement consenti par les deux époux. Enfin, la répudiation est remplacée par le divorce judiciaire, demandé indifféremment par l'homme ou la femme. Mentionnons qu'à cette époque, le taux d'analphabétisme féminin est de 96 %.

Le CSP sera rapidement suivi d'autres mesures concernant la généralisation de la scolarisation pour les deux sexes à partir de six ans (1958), des campagnes contre le port du voile, le vote de la Constitution de 1959 dans laquelle est prescrite l'égalité des droits et devoirs entre hommes et femmes dans les droits constitutionnels, administratifs, économiques et sociaux (la femme devient électrice et éligible), l'égalité des deux sexes dans le Code du travail et l'interdiction du travail des enfants de moins de 15 ans comme employés ou salariés dans l'industrie (1966).

C'est sur ce terreau de réformes sociales en profondeur qu'une politique de planification familiale va être élaborée. L'ancrage dans les esprits de ces mesures va favoriser sa réalisation. Mais quels en sont les objectifs ? On peut répondre que ces mesures démographiques, sociales et économiques ainsi que la politique de planification familiale qui sera lancée en 1966, servent un projet très ambitieux de modernisation du pays et de développement économique et social. La « promotion de l'homme » est au centre des plans de développement de la décennie 1960. Des efforts importants seront consentis en ce sens dans les secteurs de l'éducation, des conditions sanitaires et des infrastructures. Mais l'idée sous-jacente à la volonté de réduire la natalité est la peur de voir les investissements productifs annihilés par la croissance démographique. C'est

(26) Pour une étude plus complète, on pourra se référer à : Gastineau (B.), Sandron (F.), *La politique de planification familiale en Tunisie (1964-2000)*, Dossier du Ceped, n° 61, Paris, 2000, dont quelques passages sont ici extraits.

dans cet esprit que la Tunisie signera tous les textes internationaux (déclaration des Nations unies en 1966, déclaration de Téhéran en 1967, déclaration des Nations unies en 1969...) visant à freiner la croissance démographique.

Sur la question de la population, les discours des officiels et particulièrement ceux du Président Bourguiba seront très fortement empreints des idées malthusiennes. Alors que pour l'immense majorité des pays de la région, un nombre d'habitants élevé est synonyme de puissance, en Tunisie l'accent est mis très tôt après l'indépendance sur les rythmes de développement inégaux entre la population et l'économie :

« Nous nous trouvons, d'un côté, devant une natalité sans cesse croissante et il est de notre devoir d'assurer la subsistance à la population, de l'autre, dans un pays au potentiel agricole et industriel insuffisant et dont le développement est lent. » (27)

Les discours du chef de l'État sont souvent prononcés à l'occasion de réunions devant des assemblées de femmes, dont l'émancipation est vue comme une condition nécessaire au progrès social. Le Président Bourguiba lance le slogan « nous ne voulons pas de femmes libérées, nous voulons des femmes responsables ». Mais ces discours peuvent aussi prendre des tournures catastrophistes pour mieux sensibiliser les individus face au problème de limitation des naissances :

« Nous ne pouvons nous défendre contre un sentiment d'appréhension devant la marée humaine qui monte implacablement à une vitesse qui dépasse de beaucoup celle de l'augmentation des subsistances car à quoi servirait l'accroissement de notre production agricole, de nos richesses minières... si la population doit continuer à s'accroître d'une manière anarchique et démentielle. Nous n'aurions rien fait car nous risquons de nous trouver ramenés malgré tous nos efforts à un niveau inférieur à celui du point de départ. L'humanité qui, par la raison a pu dominer la nature et vaincre progressivement la maladie, qui a créé l'outil et transformé le visage du monde, l'humanité est capable de se régenter elle-même et de maîtriser le rythme devant la procréation. » (28)

« Produire, produire davantage...moins procréer car nous risquons d'être engloutis par la vague provoquée par l'explosion démographique. » (29)

À travers l'insistance mise sur ce thème de la planification familiale dans leurs déclarations publiques au fil des ans, les responsables au pouvoir vont essayer d'éduquer les citoyens. Si dans les domaines économique et agricole, des politiques plus coercitives furent menées, notamment dans les années 1964-1970, les messages en faveur de la planification familiale ont la plupart du temps tablé sur la compréhension des citoyens et l'appel à leur responsabilité, jouant sur l'argument selon lequel l'intérêt individuel devait se confondre avec l'intérêt collectif. Les mesures économiques et sociales destinées à la famille, qui ont accompagné la politique de population, ont abouti à une modification des rapports entre ses membres et à la redéfinition même de ses fonctions. Il y a eu

(27) Bourguiba (H.), discours « *Sortir du sous-développement* », 13 avril 1959.

(28) Bourguiba (H.), Allocution au 3^e congrès de l'Union nationale des femmes de Tunisie, 25 décembre 1962.

(29) Bourguiba (H.), Discours « *Augmenter la production et enrayer l'explosion démographique* », 2 novembre 1970.

notamment une certaine dissociation des fonctions de production et de reproduction et le poids de la famille élargie a diminué.

Le caractère intégré de la politique de population tunisienne aux autres domaines socio-économiques est cité fréquemment comme l'élément central de sa réussite (30). L'originalité de cette politique de population est donc la clairvoyance avec laquelle elle a préparé un terrain favorable par l'adoption de mesures sociales, économiques et juridiques qui la dépassaient sans aucun doute mais qui étaient des conditions nécessaires à sa réussite. Les autorités ont réconcilié les aspects macro et micro-économiques de la croissance démographique en donnant aux familles les moyens concrets et symboliques d'une action sur la limitation de leur descendance. Ainsi, ce discours à argumentation économique d'obédience malthusienne et les réalisations de la politique de planification familiale sont à mettre en relation avec la vision micro-économique de la famille, ce qui nous invite à approcher les relations entre l'économie et la population sous un autre angle.

La famille comme organisation économique

Si les théories néo-malthusiennes ou boserupiennes et l'analyse démographique s'intéressent avant tout aux populations dans leur globalité, le renouvellement des recherches, aussi bien en démographie qu'en économie, a permis de mieux comprendre les mécanismes individuels ou familiaux des comportements dont l'agrégation dictait *in fine* les dynamiques de ces populations. Dans les pays du sud, il est notamment essentiel de ne pas séparer les aspects de reproduction de ceux de la production.

Production et reproduction

En matière de dynamique de population sur le long terme, les spécialistes s'accordaient pour dire que le modèle de la transition démographique allait s'appliquer universellement. Si cela s'est vérifié ou se vérifie dans la plupart des pays, les cheminements pour parvenir à un équilibre issu d'une fécondité et d'une mortalité faibles restent très diversifiés et c'est dorénavant au pluriel que l'on parle des « transitions démographiques ». Dans de nombreux pays d'Afrique, mais aussi dans quelques autres parties du monde, la fécondité ne baisse que très lentement, malgré une baisse conséquente de la mortalité.

Parmi les mécanismes invoqués pour expliquer cette réticence à la baisse de la fécondité, figure celui qui consiste à mettre en relation la sphère productive et la sphère reproductive. Ce premier mécanisme généralisé par la théorie micro-économique de la famille est complété par un second énoncé par les analyses récentes de l'économie du développement : les décisions des individus sont rationnelles et dépendent d'un ensemble de logiques communau-

(30) L'indice synthétique de fécondité est passé de 7 enfants par femme au début des années 1960 à 2,4 en 1997.

taires plus ou moins emboîtées. Cette approche transforme une perception qui considèrerait que les sociétés du sud étaient régies par des logiques avant tout symboliques et religieuses en une perception qui met en avant un mode particulier de fonctionnement économique. « Les différences qu'on remarque dans les usages et les institutions des divers peuples dépendent de la manière dont chacun d'eux pourvoit à sa subsistance ; les hommes ne sont réunis en société que pour s'aider à obtenir les moyens de vivre » écrivait le grand historien Ibn Khaldoun au XIV^e siècle. C'est justement en remarquant que les spécificités des sociétés du sud étaient avant tout celles d'une économie à risques et marquée par l'incertitude que l'on a pu considérer la famille comme un des piliers destiné à les atténuer.

Et de fait, les activités les plus importantes sont le plus souvent réalisées dans une logique collective assortie de règles de redistribution. La formation du revenu est assurée grâce à une division des tâches relativement rigide, à la fois selon le sexe et selon les âges. La pluri-activité, que l'on observe de manière croissante dans les pays les plus pauvres, s'opère selon une stratégie communautaire, en général familiale mais élargie dans certains cas à des entités plus larges comme la tribu ou le village.

Dans cette optique, une forte fécondité apparaît alors comme un moyen supplémentaire de réduire les risques, en étant assimilée en quelque sorte à une assurance sur la descendance, sur le revenu et contre la solitude ou la maladie. En effet :

- si la mortalité a fortement baissé dans les pays du sud au cours du XX^e siècle, il n'en reste pas moins que la mortalité infantile reste élevée dans certains pays. Si l'on raisonne en termes d'enfants survivants à l'âge adulte, il faut « prévoir » plus de naissances que le nombre souhaité ;
- les économies des pays du sud connaissent des aléas très forts sur la production. Que ce soit en milieu rural où le climat, les maladies et les insectes rendent incertaine toute prévision sur les cultures, ou bien en milieu urbain où sévit un taux de chômage élevé et une forte précarité des emplois. Plus la famille est nombreuse, plus la probabilité qu'au moins un de ses membres trouve à se faire employer sera élevée. La redistribution permet ainsi à la famille entière de survivre ;
- en l'absence d'institutions d'assurance-maladie, d'assurance-vieillesse et de versement de retraites, la prise en charge des parents âgés ou malades par les enfants est de mise. Là encore, si l'on compte avec la mortalité, l'émigration définitive ou toute autre forme de rupture du contrat intergénérationnel, une descendance nombreuse est une garantie supplémentaire de ne pas finir ses jours esseulé.

Il ressort de ce qui précède que le mode d'organisation socio-économique et la participation des enfants à la formation du revenu familial peuvent, dans certaines situations, aider à la compréhension des comportements de fécondité. C'est ce que nous allons voir à travers deux études menées en Afrique sub-saharienne et au Maghreb.

Fécondité et organisation socio-économique en Pays mossi (Burkina Faso)

Au début des années 1990, en Pays mossi, qui regroupe 60 % de la population du Burkina Faso, la transition démographique n'est pas encore amorcée (31). Le schéma explicatif est assez classique : des conditions de production difficiles et aléatoires rendent la pluriactivité nécessaire et en l'absence de marché du travail salarié, celle-ci est assurée par une famille la plus nombreuse possible. Détaillons ce schéma.

Dans des conditions écologiques et météorologiques défavorables, la production céréalière du Plateau mossi est très aléatoire et même les « bonnes » années, la récolte ne suffit pas à nourrir toute la population de manière satisfaisante. Or, la qualité de la récolte est vitale eu égard à la triple fonction de la production agricole au niveau des familles : *primo*, assurer l'autosuffisance alimentaire ; *secundo*, dégager des surplus pour l'achat de biens de consommation courante ; *tertio*, créer une épargne sous forme de cheptel pour se prémunir.

Une caractéristique du système de culture mossi est sa pratique extensive. Il n'existe en effet pas de véritable possibilité de modernisation des techniques, les pouvoirs publics n'ayant prévu aucune forme de soutien à l'activité agricole, que ce soit dans le domaine du crédit comme dans celui de l'assurance. En outre, la situation foncière n'est pas claire et incite à l'appropriation selon le principe du fait accompli, c'est-à-dire tout simplement en occupant la terre avant qu'un autre ne le fasse. Enfin, la règle majoritaire d'émancipation des hommes veut que chacun fonde une nouvelle unité domestique lors de son mariage. Ces raisons, à l'origine d'une pratique extensive, induisent un recours à une main-d'œuvre familiale importante. Ce recours est nécessité aussi par le calendrier très strict de la production agricole : une main-d'œuvre nombreuse et aisément mobilisable assure une meilleure récolte dans la mesure où elle permet d'effectuer les tâches agricoles en temps et en heure.

Le chef de ménage assumant de plus en plus des activités tournées vers le marché, la production agricole est très largement dévolue aux femmes et aux enfants. Les femmes s'occupent en règle générale des cultures tandis que les enfants assurent la garde du bétail. Le rôle des enfants est primordial puisque, comme nous l'avons souligné, le bétail sert de « caisse d'épargne » pour assurer l'alimentation de la famille lors des mauvaises saisons agricoles. Comme les hommes ne prennent en charge qu'une faible partie des coûts d'entretien de leur famille, il est compréhensible que leur souci soit de maximiser à la fois le nombre d'épouses (la société mossi est polygame) et le nombre d'enfants, surtout dans un contexte de mortalité infantile importante.

La focalisation qui a été faite ici sur les interactions entre la fonction productive et reproductive de la famille guidées par l'intérêt du chef de ménage ne doit pas cacher l'existence d'autres motivations, que ce soit de la part des femmes elles-mêmes ou des détenteurs du pouvoir au sein des lignages. Une

(31) Cette étude de cas tire ses sources de l'article suivant : Guielle (G.), Poirier (J.), « Fondements socio-économiques de la fécondité chez les Mossi du Plateau central (Burkina Faso) », in Pilon (M.), Guillaume (A.), *op. cit.*, 2000, p. 93-110.

certaine remise en cause de ce modèle liée à la nucléarisation des familles et l'émigration des cadets pourrait voir l'amorce de la transition de la fécondité, mais comme l'indique les auteurs de cette étude (32), pour les ménages les plus pauvres, le rôle de l'enfant comme « moyen de sécurisation sociale (à défaut d'économique) » pourrait aussi être renforcé dans le futur.

Fécondité et formation du revenu en Tunisie rurale

Nous venons de voir que dans les systèmes de production peu mécanisés, faute d'accroissement possible des rendements, le seul moyen d'augmenter localement les revenus est de multiplier la surface exploitée. Dans un contexte où la main-d'œuvre est essentiellement familiale et où la productivité de chaque travailleur additionnel a un impact important sur le revenu, l'enfant représente donc une ressource plus qu'un coût. Dès lors, les ménages qui ont les surfaces cultivées et les cheptels les plus grands ont les besoins en main-d'œuvre les plus importants et par conséquent les familles les plus nombreuses. C'est ce raisonnement qui est appliqué pour supposer qu'il existe une relation entre la fécondité des couples et la taille de l'exploitation agricole familiale.

Cette hypothèse, dite de la « demande en travail agricole », a été testée avec succès par exemple au Bangladesh, en Iran, aux Philippines et en Égypte. Mais en Tunisie, les activités rurales sont de moins en moins agricoles et obéissent à des stratégies de diversification. Or, il a été montré dans des contextes variés que plus l'aléa sur la production était fort, moins les stratégies économiques étaient tournées vers la maximisation du profit mais davantage vers une minimisation des risques. L'hypothèse qui a été testée ici dans le cadre d'un programme de recherche mené en milieu rural tunisien (33) concerne la relation entre la nature de l'activité économique et le nombre d'enfants du chef de ménage. Voyons les principaux résultats.

Premièrement, on n'observe aucune corrélation entre la superficie des terres possédées et le nombre d'enfants. Par contre, il existe une relation entre le type d'activité économique et le nombre d'enfants. Les chefs de ménage « non-exploitants agricoles » ont en moyenne 4,14 enfants, les « exploitants agricoles dont le revenu principal n'est pas de nature agricole » en ont 5,00 tandis que parmi les « exploitants agricoles dont le revenu principal est de nature agricole », on dénombre 5,65 enfants en moyenne. Il est intéressant de noter ici que plus l'activité du chef de ménage est risquée, c'est-à-dire plus la formation du revenu est soumise à l'incertitude, plus son nombre d'enfants est élevé.

Un deuxième résultat concerne les transformations dans les opportunités économiques offertes selon le sexe. Pendant longtemps, seuls le chef de

(32) Voir note 31.

(33) Les données utilisées ici sont issues de l'enquête « Mobilité, fécondité et activité des femmes » effectué en 1998 sur 1 247 ménages par le Credif (Centre de recherche, d'étude, de documentation et d'information sur la femme, Tunis) et l'IRD (Institut de recherche pour le développement) dans quatre régions. Cette enquête a été réalisée dans le cadre du programme Dypen (Dynamique population environnement) mené par un collectif d'institutions tunisiennes et françaises. Voir Picouet (M.), « Le problème population – milieux naturels en Tunisie », in Gendreau (F.) (*et alii*), *Populations et environnement dans les pays du sud*, Karthala-Ceped, Paris, 1996, p. 143-164.

ménage et ses fils étaient socialement aptes à participer à la formation du revenu familial. Or, les mutations observées en Tunisie dans le milieu rural et sur le marché du travail font que les femmes accèdent aujourd'hui moins difficilement à un emploi salarié. Ceci a des implications directes sur la fécondité selon une logique déjà mise en évidence par l'Enquête tunisienne de fécondité de 1982 : « La famille traditionnelle tunisienne, comme dans le reste des pays arabes, est une famille patriarcale, dominée par les hommes et caractérisée par des liens étroits entre ses membres. Ainsi, la préférence pour les naissances masculines devrait être le modèle prédominant dans la société tunisienne malgré l'évolution sociale et économique dans le pays en faveur de l'émancipation de la femme. [...] Si, par exemple, le désir d'avoir au moins un ou deux garçons est grand, et si ce désir n'est pas réalisé plus tôt, la femme finira par avoir une famille élargie. En bref, la préférence concernant le sexe des enfants devient un aspect important dans l'analyse de la fécondité. »

Troisièmement, il est significatif que, parmi les quatre zones d'étude où ont été menées les enquêtes, les trois zones dans lesquelles l'emploi féminin est peu développé comptent en moyenne 4 % des chefs de ménage déclarant « avoir une préférence pour les filles », tandis que la quatrième zone voit ce chiffre monter à 15 %. Dans la région concernée, située au nord-ouest du pays, les familles ont l'habitude d'envoyer une ou des jeunes filles pour travailler comme employée de maison dans les grandes villes, le salaire étant alors intégralement perçu par le chef de ménage resté au village. Cette pratique concourt, même si elle n'est pas la principale, à la faible fécondité de cette région.

Le vieillissement : une nouvelle problématique pour certains pays du sud

D'une faible fécondité, et dans une moindre mesure d'une baisse de la mortalité aux âges élevés, résulte une proportion croissante de personnes âgées, comme cela est visible dans les pays développés. Ce phénomène est appelé « vieillissement des populations », terme peu heureux de par la connotation (négative) vis-à-vis du vieillissement individuel qu'il suscite.

Les problèmes de vieillissement de la population ne concerneront dans les deux ou trois prochaines décennies qu'une minorité de pays du sud. L'inertie démographique (34) se traduit par un renouvellement des classes d'âges jeunes qui vient largement contrecarrer l'augmentation de l'espérance de vie. Mais le processus de vieillissement est globalement entamé puisque la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus va passer de 5,5 % en 1998 à 6,4 % en 2015 (35) pour les actuels pays du sud. Pour comparer, mentionnons que les taux pour les pays développés sont respectivement de 14,1 % et 18,0 %. Cinq pays

(34) Des générations nombreuses, par un effet de masse, vont engendrer une population nombreuse, même si leur fécondité est en baisse par rapport à celle de leurs parents. Ceci explique pourquoi la proportion de jeunes dans une population ne décroît que lentement pendant la transition démographique. C'est ce phénomène qu'on appelle l'inertie démographique.

(35) Banque mondiale, *op. cit.*, 2000.

européens et le Japon afficheront en 2015 une proportion supérieure à 20 %. Aujourd'hui, à l'autre extrémité, une vingtaine de pays du sud, tous en Afrique et au Proche-Orient, comptent une population de 65 ans et plus qui ne représente que moins de 3 % de la population totale.

Si le schéma de la transition démographique occidentale s'étend à l'ensemble des pays, c'est à un renversement de la problématique générale sur les relations entre les croissances démographique et économique que l'on va assister. Et ceci est déjà vrai pour plusieurs pays du sud : alors que nombre d'entre eux s'inquiètent encore des conséquences d'une forte fécondité sur la sphère économique, d'autres vont bientôt devoir résoudre la question de l'impact économique du vieillissement de leur population.

Conséquences économiques du vieillissement des populations

Si le rythme de croissance d'une population est primordial, sa structure n'en revêt pas moins une importance cruciale. Dans une population vieillissante, se pose le problème de la prise en charge des personnes âgées. Dans les pays développés, la question du paiement des retraites est épineuse. Dans les pays du sud, face à des systèmes de retraites embryonnaires voire inexistantes pour certains pays, ce sont les familles qui doivent subvenir aux besoins de leurs parents âgés. De la même manière, le coût plus élevé des dépenses de santé aux âges élevés doit être supporté par la famille en l'absence de systèmes de sécurité sociale efficaces. Ceci n'est pas toujours facile à conjuguer dans le cadre du nouveau modèle de la famille nucléaire observée dans un nombre croissant de pays du sud. Il n'est pas rare, au Maghreb par exemple, qu'au sein d'une famille soit dévolue à l'un des enfants, le plus souvent une fille, la tâche de s'occuper de son ou ses parents en guise d'activité principale. Mais on peut penser que ces prérogatives vont être de plus en plus celles des pouvoirs publics qui devront tenir compte du vieillissement de leur population dans la création de systèmes d'assurance-vieillesse et d'infrastructures spécifiques.

Parmi les effets positifs du vieillissement dans les pays du sud figure la possibilité pour les classes d'âges jeunes, moins nombreuses, d'avoir accès en plus grand nombre relatif à la scolarisation et de manière plus durable. Il est clairement montré que la variable scolaire est une des clés du développement. Par un effet mécanique, la tension sur l'emploi devrait se desserrer et faire diminuer le chômage.

La spécificité des pays du sud dans le domaine du vieillissement est, comme la baisse de la fécondité, la rapidité à laquelle ce phénomène va se dérouler. Là où la France a mis soixante ans pour passer d'une proportion de 65 ans et plus de 9,5 % à 14 %, Cuba ne mettra que quinze ans. D'autres pays comme le Sri Lanka ou la Thaïlande connaîtront aussi d'ici 2015 une progression importante de cette tranche d'âges de la population (36). Cette période de fin de

(36) De 6,3 % à 9,2 % entre 1998 et 2015 pour le Sri Lanka et de 5,3 % à 7,9 % pour la Thaïlande.

transition/début du vieillissement constitue « l'âge d'or démographique » (37) des pays du sud dans la mesure où le ratio actifs/inactifs va augmenter, suite à la plus faible proportion des classe d'âges jeunes, abaissant la charge des investissements démographiques. Mais s'il y a là une opportunité à saisir pour accélérer le développement, il faut être d'autant plus conscient des difficultés d'adaptation économique et sociale causées par un rythme relativement rapide du vieillissement des populations du sud.

Le vieillissement de la population chinoise : impacts économiques

En Chine, entre les années 1950 et 1970, l'indice synthétique de fécondité fluctue autour de 6 enfants par femme, exception faite des années de famine (38). La mise en place d'une politique de grande envergure de limitation des naissances en 1971 sera suivie d'une réelle baisse de la fécondité puisque l'indice synthétique de fécondité passe de 5,4 enfants par femme en 1971 à 2,8 en 1979. La « politique de l'enfant unique » instaurée en 1980 a pour but avoué de ne pas entraver la voie des « Quatre Modernisations », vaste plan destiné à rendre plus performantes l'agriculture, l'industrie, la défense ainsi que les sciences et techniques. Cette politique démographique, assouplie en 1984, aboutira à classer la Chine dans les pays à faible fécondité puisqu'à l'aube de l'an 2000, l'indice synthétique de fécondité y est égal à 1,8 enfant par femme.

Puisque le vieillissement d'une population est d'autant plus rapide que celui de la baisse de la fécondité l'a été, la Chine sera l'un des premiers pays en développement à connaître une proportion de personnes âgées proche de celle des pays développés. Des projections, effectuées selon un scénario où l'indice synthétique de fécondité reste stable à 1,8 enfant par femme à partir de 2010, indiquent que la part des individus âgés de 65 ans et plus atteindra 14,6 % de la population en 2030 et 20,4 % en 2050 (39).

Si ces échéances peuvent apparaître toutefois lointaines à l'échelle individuelle, elles ne le sont pas à celle des populations ni à celle des décisions politiques. Les problèmes de paiement des retraites que connaissent les pays développés ayant opté pour le système de la répartition sont évidemment directement liés au ratio entre le nombre d'actifs et de retraités (40). Or, le

(37) Vallin (J.), « Quand les problèmes du nord deviendront ceux du sud... », *Problèmes Économiques*, n°s 2.656-2.657, La Documentation française, Paris, 2000, p. 62-63.

(38) Les sources sur cette partie proviennent des documents suivants : Attané (I.), *La planification familiale en Chine, pour ou contre la femme ? Bilan de trois décennies*, Dossiers du Ceped, n° 60, Paris, 2000 ; Attané (I.), « La fécondité chinoise à l'aube du XXI^e siècle : constats et incertitudes », *Population*, vol. 55, n° 2, 2000, p. 233-264 ; 23rd IUSSP General Population Conference, *Symposium on Demography of China*, Population Association, Beijing, Chine, 1997.

(39) Avec l'hypothèse d'un nombre d'enfants par femme de 1,6 en milieu rural et 1,2 en milieu urbain à partir de l'an 2000, la proportion des 65 ans et plus atteindrait environ 40 % en 2050.

(40) Dans une population qui vieillit, comme celle de la France, on peut montrer que le paiement des retraites demeure le problème économique le plus aigu. Les autres implications (sur la consommation, la productivité, la demande de soins) sont très modérées dans leurs effets macro-économiques. Voir Blanchet (D.), « Le vieillissement de la population : quel impact sur la société ? », in Ined, *Populations. L'état des connaissances*, La Découverte, Paris, 1996, p. 89-91.

nombre des uns et des autres est facile à prévoir au moins vingt ans à l'avance puisqu'ils sont déjà nés, la seule incertitude concernant le taux de chômage. L'âge de la retraite, le taux de cotisation, le montant des pensions et l'incitation à une capitalisation individuelle sont les leviers d'action que les pouvoirs publics doivent anticiper suffisamment tôt pour une gestion harmonieuse du vieillissement de la population (41).

En Chine, le paiement des retraites pose déjà de sérieux problèmes. Même pour les anciens travailleurs les mieux lotis en ce domaine, c'est-à-dire ceux des grandes entreprises nationales, les pensions ont de plus en plus de mal à être versées puisqu'elles sont prélevées par un système de répartition interne à l'entreprise. Or, nombre d'entre elles sont en faillite ou en restructuration et ne peuvent disposer des fonds nécessaires au paiement des retraites de leurs anciens salariés.

Ceci montre qu'il est essentiel de tenir compte des différences entre les rythmes de croissances démographique et économique. Pour que la part dans la population des personnes âgées de 65 ans et plus passe de 7 % à 14 %, il a fallu cent quinze ans à la France, quatre-vingt-cinq ans à la Suède, soixante-six ans aux États-Unis, et nécessitera seulement vingt-cinq ans pour la Chine. Si les processus de développement économique des pays riches se sont déroulés sur des périodes longues, permettant ainsi des ajustements mutuels entre la démographie et l'économie, la baisse très rapide de la fécondité chinoise qui résulte d'une intervention forte de l'État ne sera sans doute pas accompagnée dans les mêmes délais d'une croissance économique qui la rendra similaire à celle des pays riches. Autrement dit, le pays sera très probablement confronté avant le milieu du XXI^e siècle à une situation inédite qui verra une structure de population de pays développé coexister avec une économie de pays, dans le meilleur des cas, moyennement développé.

Dans ce contexte d'une baisse rapide de la fécondité et dans les conditions socio-économiques décrites, les pensions de retraite, les placements en résidence pour personnes âgées et la couverture médicale risquent fort de ne pouvoir être assurés à court terme par l'État que dans de faibles proportions. Aujourd'hui déjà, se profile la question de la prise en charge par les familles de dizaines de millions de personnes âgées sans aucune couverture sociale. Pour l'instant, le modèle qui consiste à recueillir les parents âgés ne semble pas périliter sous l'effet de la modernisation. Au contraire, selon certains analystes, ce modèle de la *feedback family* (42) va même se développer par la force des choses. Mais ce modèle de solidarité familiale pourra-t-il perdurer ? Pour répondre affirmativement, il faudra que chaque personne âgée ait des descendants, qu'ils soient présents, qu'ils peuvent et qu'ils veulent la recueillir. En effet, comment un couple composé de deux enfants uniques pourrait-il assurer la

(41) Une autre solution pour rétablir le taux de dépendance en faveur des actifs est le recours à l'immigration.

(42) Dans ce modèle, le parent âgé est recueilli par un de ses enfants, en général un fils. Il faut le distinguer du modèle de la « famille-souche », qui réunit aussi trois générations, mais dans laquelle le chef de ménage reste la personne âgée. Cette intéressante mutation est présentée dans Cartier (M.), « Plus de 1 200 millions de Chinois », in Chasteland (J.-C.), Chesnais (J.-C.), « La population du monde. Enjeux et problèmes », *Travaux et Documents de l'Ined*, n° 139, Paris, 1997, p. 93-116.

garde de ses quatre parents dans un contexte de cherté croissante des biens de consommation et d'aspiration à un mode de vie plus individualiste ?

C'est pourquoi de plus en plus de voix se font entendre pour préconiser un assouplissement de la politique de l'enfant unique, et parmi elles celle du gouvernement qui souhaite maintenant ralentir le processus du vieillissement de la population. L'effectif très réduit des familles et les conditions socio-économiques n'autoriseraient en effet pas une prise en charge convenable des personnes âgées par la parentèle pour pallier l'insuffisance des pouvoirs publics en ce domaine.

Si l'on s'en tient aux interactions entre la croissance démographique et la croissance économique des pays en développement, il faut bien admettre qu'elles sont incertaines et que ce n'est que dans une perspective historique que les singularités nationales peuvent s'expliquer. Les grandes théories démographiques doivent être perçues comme des cadres généraux de pensée et sans cesse réinterprétées.

Dans ce domaine des relations entre la démographie et l'économie, l'expérience des pays développés peut-elle servir aux pays en développement ? Oui et non. Oui, car certains phénomènes comme le vieillissement des populations poseront les mêmes problèmes aux pays en développement que ceux posés aux pays développés. Non, car la rapidité de la baisse de la fécondité et de la mortalité, c'est-à-dire la rapidité de la transition démographique, induisent dans les pays du sud des mécanismes d'ajustement et de contrôle différents de ceux qu'ont connus les économies des pays du nord.

En effet, le développement est un enchevêtrement de variables socio-économiques, et ne peut pas être réduit au seul niveau du revenu par tête. Si ce dernier s'avère un indice synthétique pratique et néanmoins souvent révélateur, l'emploi, l'éducation, la santé, l'urbanisation, la répartition de la richesse, le développement industriel et technologique, la gestion des ressources naturelles, le mode d'urbanisation, les choix institutionnels, les systèmes de prise en charge de la maladie et de la vieillesse... sont autant de leviers d'action à la disposition des pouvoirs publics pour orienter le développement sans jeter l'anathème sur la croissance de la population et en faire le bouc-émissaire du non-développement ou du peu de développement économique.

Bibliographie

Blanchet (Didier), « Modélisation démographique. Conséquences économiques des évolutions démographiques », *Travaux et Documents de l'Ined*, n° 130, Paris, 1991.

Boserup (Ester), *Évolution agraire et pression démographique*, Flammarion, Paris, 1965, 1970 pour la traduction française.

Chasteland (Jean-Claude), Chesnais (Jean-Claude), « La population du monde. Enjeux et problèmes », *Travaux et Documents de l'Ined*, n° 139, Paris, 1997.

Chesnais (Jean-Claude), « Progrès économique et transition démographique dans les pays pauvres : trente ans d'expérience (1950-1980) », *Population*, vol. 40, n° 1, 1985, p. 11-28.

Gendreau (Francis), Meillassoux (Claude), Schlemmer (Bernard), Verlet (Martin), *Les spectres de Malthus*, EDI-Orstom-Ceped, Paris, 1991.

He (Yong), « Économie néo-institutionnelle et développement – Une analyse synthétique »,

Revue d'Économie du Développement, n° 4, 1994, p. 3-34.

Hugon (Philippe), *L'économie de l'Afrique*, coll. Repères, La Découverte, Paris, 1993.

Lassonde (Louise), *Les défis de la démographie. Quelle qualité de vie pour le xx^e siècle ?*, La Découverte, Paris, 1996.

Malthus (Thomas Robert), *Essai sur le principe de population en tant qu'il influe sur le progrès futur de la société avec des remarques sur les théories de M. Godwin, de M. Condorcet et d'autres auteurs*, 1798, Ined, Paris, 1980 pour la traduction française.

Problèmes Économiques, « Six milliards d'hommes... et après ? », n^{os} 2656-2657, La Documentation française, Paris, 2000.

Sauvy (Alfred), *Théorie générale de la population*, vol. 1, *Économie et croissance*, PUF, Paris, 1963.

Tapinos (Georges), Blanchet (Didier), Horlacher (David E.), *Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement*, série Congrès et Colloques, n° 5, Ined, Paris, 1991.

Tapinos (Georges), *La démographie*, Le livre de Poche, Éditions de Fallois, Paris, 1996.

Sandron Frédéric. (2002)

Croissance économique et croissance démographique :
théories, situations, politiques

In : Charbit Y. (dir.) Le monde en développement :
démographie et enjeux socio-économiques

Paris : La Documentation Française, 15-41. (Les Etudes de la
Documentation Française). ISBN 1152-4677